

Développement des autoroutes : réduire les pertes en terres agricoles !

Le peuple suisse se prononcera le 24 novembre prochain sur le développement des routes nationales. Comme ce projet touche de précieuses terres agricoles, le comité de l'association de défense du sol agricole AGRItterra s'est penché sur cette thématique. Ainsi, AGRItterra exige que la perte en surfaces cultivées soit, autant que possible, réduite.

Selon les chiffres de l'OFROU, les six développements autoroutiers prévus utiliseraient environ 10 hectares de surface agricole utile dont 8 ha situés parmi les meilleures terres cultivables, les surfaces d'assolement. Par ailleurs, l'agriculture risque de perdre des surfaces supplémentaires à cause de compensations écologiques et de compensations du défrichement. Ces terres deviendraient improductives et ne contribueraient plus à l'approvisionnement de la Suisse en denrées alimentaires durables.

AGRItterra trouve particulièrement choquant que, dans tout projet d'infrastructure, les pouvoirs publics considèrent la perte définitive de surfaces agricoles comme allant de soi tandis que toute perte de surface forestière doit, elle, être intégralement compensée. Ainsi, alors que la forêt progresse dans tout le pays depuis des décennies, chaque défrichement donne lieu à des compensations au détriment de surfaces agricoles de qualité, qui, elles, ne cessent de diminuer. La prise en compte de la motion Würth 24.3983 « Compensation du défrichement. Pour plus de flexibilité » devrait permettre de corriger cette absurdité. Que l'agriculture doive sacrifier ses terres cultivables alors que la forêt bénéficie d'une protection absolue est inacceptable.

Si AGRItterra apprécie les efforts de l'ORFOU pour préserver les sols agricoles en maintenant ce projet de développement dans les périmètres actuels des routes, elle exige cependant un changement de paradigme pour tout projet d'infrastructure ou de protection des eaux. A l'avenir, la réduction des pertes de terres agricoles, de la planification à la mise en œuvre, doit être un objectif prioritaire.

Sur le principe, AGRItterra n'est pas opposée à un développement mesuré des infrastructures en Suisse. Toutefois, en cas d'acceptation du projet de développement des routes nationales, elle fera un examen critique de la planification et de la mise en œuvre de celui-ci et ne manquera pas d'intervenir si cela est nécessaire.

Pour tout renseignement, les personnes suivantes sont à disposition :

F: Loic Bardet 079 718 01 88 l.bardet@agora-romandie.ch

D: Andreas Widmer 079 358 62 64 widmer-andy@bluewin.ch

AGRItterra – Terres agricoles suisses

« AGRItterra - Terres agricoles suisses » est une association nationale qui s'engage dans le sens de la Constitution fédérale et de la loi sur la protection de la nature et du paysage pour la protection et l'entretien des paysages ruraux diversifiés, caractérisés par l'agriculture, ainsi que pour la préservation de la productivité des terres agricoles et de leurs possibilités d'exploitation.
www.agriterra.ch